

Document de Cadrage

Suivi d'accidentologie sur les épreuves FFC

Objectif premier du projet

Le projet vise à permettre aux organisateurs d'Événement cyclistes affiliés à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) d'assurer leurs obligations légales en termes de traçabilité des actions de santé et secours réalisées sur leurs Événements cyclistes. Dans ce contexte, le recours à la Solution logicoss permettra une uniformisation du dossier médical.

Objectif final de la collaboration

L'objectif final de la collaboration est de permettre à la FFC de consolider des statistiques d'accidentologie. Ceci permettra par la suite de faire évoluer la réglementation santé-sécurité des épreuves de la FFC, grâce potentiellement à l'élaboration de modèle statistique.

Responsabilité de Traitement

La FFC est Responsable de Traitement de toutes les données collectées dans le cadre du Contrat. La FFC est ainsi propriétaire des données nominatives collectées.

Logicoss Digital Healthcare (LDH) garantit à la FFC à la fois le stockage et la capacité de consultation des données dont la FFC est Responsable de Traitement, selon les [Conditions Particulières et les Conditions Générales](#) (en particulier Article 15 - Données ; Données à Caractère Personnel) associées au présent Contrat.

En fin d'Événement, toute Autorité d'Emploi de soignants Utilisateurs de la Solution logicoss sous la Responsabilité de Traitement de la FFC pourra télécharger un export Excel des données saisies durant la Course. Une fois exportées, chaque Autorité d'Emploi est responsable de l'archivage de ces données en conformité avec la réglementation. En l'absence d'Infrastructure de stockage de Données de Santé, il sera recommandé aux Autorités d'Emploi de procéder à un archivage papier à accès restreint.

Information des patients

Chaque organisateur et chaque organisme de santé – secours intervenant sur les courses s'assureront qu'une information individuelle relative à l'utilisation de la Solution logicoss sur les Événements sera transmise aux patients. Cette information peut se faire de plusieurs moyens et notamment :

- Via une communication dans les règlements de course (modèle éditible téléchargeable : <https://www.logicoss.com/article-type-reglement-de-course-donnees-personnelles-sante-organisateur-rt/>)
- Via un affichage dans les lieux de soins sur l'Événement (modèle éditible téléchargeable : <https://www.logicoss.com/information-patients-logicoss-rgpd-editable/>)

Informations collectées en dehors de la plateforme logicoss

La conduite du projet repose également sur la collecte de Données sous la forme de 3 questionnaires distincts, indépendants de la plateforme logicoss et donc non directement régie par les [conditions générales et particulières logicoss](#). Il est précisé ici le cadre de traitement des données collectées par ces questionnaires.

Questionnaire Organisateur pré-événement 🖱️ : Données collectées par LDH pour le compte de la FFC, pour un usage dédié exclusivement à la conduite du projet : 1) prise de contacts avec l'organisme de secours des AASC. 2) compréhension préliminaire du dispositif santé-secours en place.

Questionnaire Organisme de secours pré-événement 🖱️ : D'une part, données collectées par LDH pour le compte de la FFC, pour un usage dédié exclusivement à la conduite du projet : compréhension approfondie du dispositif santé-secours en place. Et d'autre part, recueil de l'acceptation des conditions générales et particulières d'utilisation de la solution logicoss, par les organismes de secours et recueil des identités et coordonnées associées à chaque utilisateur, collectées par LDH pour le bon usage du service. LDH

Questionnaire Organisme de secours post-événement 🖱️ : Données collectées par LDH pour le compte de la FFC, pour un usage dédié exclusivement à la constitution de statistiques nécessaires au projet : données météo, etc.

Fait à Lyon, le 17 mars 2022

Mise à jour le 01 juin 2022